

## ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

### Célébration des femmes francophones et acadiennes derrière la Loi sur les langues officielles du Canada

Ottawa, 19 mars 2019 – La *Loi sur les langues officielles* du Canada célèbre cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire et l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) est fière de souligner ce moment historique en y consacrant une édition spéciale bilingue du magazine PrésentEs!, qui sera dévoilée ce soir à l'occasion d'une réception à l'Hôtel Marriott Ottawa à laquelle ministres, sénateurs et représentants de la communauté sont conviés. C'est sous une perspective féminine et féministe que l'AFFC propose une rétrospective des cinq dernières décennies qui ont façonné ce célèbre texte de loi, gage de la dualité linguistique au pays.

À travers des articles à saveur historique et juridique et des portraits de femmes engagées, l'AFFC souhaite assurer le rayonnement de la richesse et de la diversité de l'expression culturelle des communautés minoritaires de langue officielle et mettre en lumière la contribution incommensurable des femmes francophones et acadiennes dans la mise en œuvre, la conservation et la promotion de la *Loi sur les langues officielles*.

« Le principe d'égalité, qui est au cœur de la *Loi sur les langues officielles*, a guidé les revendications de milliers de femmes francophones et acadiennes au cours des cinq dernières décennies. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* est l'occasion de reconnaître le leadership et la résilience de ces femmes, qui ont eu l'audace de mener de front des actions permettant de valoriser la langue française et de faire évoluer la cause féministe », soutient la présidente de l'AFFC, Lily Crist.

« Les femmes et les groupes de femmes ont réalisé un travail important de transmission de la langue et de la culture souvent méconnu, ajoute-t-elle. Véritables piliers des milieux minoritaires francophones, elles sont les gardiennes de l'héritage linguistique de notre pays. Aujourd'hui, nous souhaitons célébrer les femmes qui nous ont montré la voie de la défense de nos droits linguistiques et qui nous motivent à poursuivre cette œuvre inachevée que représente l'égalité de nos deux langues officielles. »

« Dans tous les secteurs d'activités, nous retrouvons des femmes fortes et dévouées qui continuent de porter le flambeau des langues officielles et éclairent la voie pour leurs communautés. Je joins ma voix à celle de l'AFFC pour célébrer la très grande contribution des femmes à cet égard », déclare l'Honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie.

En effet, si la *Loi sur les langues officielles* se veut la promesse du gouvernement d'appuyer le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, la réalité est tout autre. Les plus récentes données sur les réalités linguistiques des Canadiennes et des Canadiens ont d'ailleurs démontré que nous sommes

Merci à nos précieux commanditaires :

## ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

encore loin de pouvoir garantir aux femmes le droit de vivre et de s'épanouir pleinement en français malgré ces engagements pour assurer l'avenir de la dualité linguistique au Canada.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles, qui a signé un éditorial sur la modernisation de la *Loi* dans cette édition spéciale du magazine *PrésentEs !*, reconnaît la nécessité d'adapter cette loi aux réalités actuelles et assure qu'il entend tenir compte des commentaires et des recommandations des intervenants ayant soumis des mémoires et comparu devant les membres du comité.

En ce sens, l'AFFC espère que le gouvernement fédéral entendra les recommandations qu'elle a présentées au Comité sénatorial permanent des langues officielles dans le cadre de son étude sur la perspective des Canadiens et des Canadiennes sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.

– 30 –

L'AFFC défend les droits de 1,326 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et leur droit de vivre et s'épanouir pleinement en français.

**Source :** Marika Vachon-Plante, agente d'administration et de communication  
Alliance des femmes de la francophonie canadienne  
Tél : 613-241-3500, poste 269 | [info@affc.ca](mailto:info@affc.ca)

Merci à nos précieux commanditaires :

